

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 10 décembre 2018 à 18h45 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Pascal Richard
M. Stéphane Beauregard
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

L'avis de convocation a été signifié tel que prévu par le code municipal.

259-12-2018

1. **Bonus de performance remis aux employés**

CONSIDÉRANT la surcharge de travail apportée aux employés municipaux permanents durant l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE tous les dossiers et tâches ont été menées à terme avec succès et efficacité;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un bonus de 1 000 \$ soit remis à la directrice générale, à l'inspecteur municipal ainsi qu'à l'adjointe administrative.

Adoptée

260-12-2018

2. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. François Légaré
appuyé par M. Éric Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 60 932,58 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

261-12-2018

3. **Paiement des congés de maladie non-utilisés à M. Richard Blanchette pour l'année 2018**

Il est proposé par Mme Diane Ferland appuyé par M. Bernard Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des congés de maladies non-utilisés par M. Richard Blanchette tel que prévu dans l'entente de travail.

Adoptée

262-12-2018

4. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard appuyé par Mme Diane Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19 h 02.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

